

3V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39 000,00 €
Siège Social : 84 Boulevard de Sébastopol 75003 Paris
439 729 096 R.C.S Paris

**Procès-Verbal
des décisions de l'Associée Unique
en date du 17 juin 2025**

L'an 2025,
Le 17 juin,
Au siège social,

Voltalia SA,
SA à Conseil d'Administration au capital 748 516 681,20 euros, de dont le siège est 84 Boulevard de Sébastopol 75003 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro Siren 485 182 448, représentée par Madame Sylvine BOUAN, dument autorisé aux présentes,

Associée Unique de la société 3 V DEVELOPPEMENT,

A préalablement exposé ce qui suit :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis et arrêtés par le Président non associé ;
- Ces documents ont été adressés ou tenus au siège social à la disposition de l'Associée Unique et le Commissaire aux comptes dans les délais légaux ;
- Le cabinet MAZARS FORVIS SA, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été dûment informé des présentes décisions ;

A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Quitus aux dirigeants
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- Décision relative au mandat du Commissaire aux Comptes en application de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, et résumées dans ce rapport.

L'Associée Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

L'Associée Unique donne quitus entier et sans réserve aux dirigeants de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 1 146 288,12 euros, et décide de l'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	1 146 288,12 euros
------------------------	--------------------

En totalité au compte report à nouveau, qui est ainsi ramené à -235 116,74 euros.

L'Associée Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions légales, l'Associée Unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Associée Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION : NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat du cabinet FORVIS MAZARS SA, Commissaire aux Comptes de la société, étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, l'Associée Unique décide de ne pas, renouveler ledit mandat, ni de procéder à la désignation d'un nouveau Commissaire aux Comptes.

CINQUIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique et le Président de la Société.

DocuSigned by:
Sylvine BOUAN
15E366DC78EF41C...

Voltalia SA
Sylvine Bouan

Signé par :
sebastien ROBERT
B055C325B7884CF...

Le Président
Voltalia France
M. Sébastien Robert

Initial
Amk

3V DEVELOPPEMENT

Société par action simplifiée au capital de 39 000 euros

Siège social

84 Boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS 3E

SIREN : 439729096

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Certifié conforme

Signé par :
sebastien ROBERT
B055C325B7884CF...

I. BILAN AU 31/12/2024

Paraphe
AB

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	49 918		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	13 448	32 307	32 307
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	505 884	280 383	225 501	190 033
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	33 822		33 822	34 978
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	467 987		467 987	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 103 366	343 749	759 617	257 318
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				19 720
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	74 244		74 244	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 904 595		1 904 595	4 442 580
Autres créances	158 190		158 190	323 538
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	3 854		3 854	1 774 134
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	0		0	1 218
ACTIF CIRCULANT	2 140 882		2 140 882	6 561 190
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 244 248	343 749	2 900 499	6 818 508

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 381 405	-1 283 275
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 146 288	-98 130
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-196 117	-1 342 405
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 500	1 500
Provisions pour charges	383 248	380 597
PROVISIONS	384 748	382 097
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		2 184 855
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575 773	589 074
Dettes fiscales et sociales	358 190	1 666 269
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 720	
Autres dettes	1 758 185	3 338 618
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 711 868	7 778 816
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 900 499	6 818 508

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024		Exercice 2023
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	2 334 979		5 600 068
Production vendue de biens			
Production vendue de services	89 265		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 424 245	2 424 245	5 600 068
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			84 746
Autres produits			0
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 424 245	5 684 813
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		19 720	-19 720
Autres achats et charges externes		742 734	1 895 384
Impôts, taxes et versements assimilés		474 049	3 835 284
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		21 423	19 847
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		248	0
CHARGES D'EXPLOITATION		1 258 174	5 730 795
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 166 070	-45 981
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			4 770
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 770
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		19 782	65 487
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		19 782	65 487
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-19 782	-60 718
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 146 288	-106 699
PRODUITS EXCEPTIONNELS			8 569
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			44 026
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			-35 457
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			8 569
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 424 245	5 698 152
TOTAL DES CHARGES		1 277 956	5 796 282
BENEFICE OU PERTE		1 146 288	-98 130

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société 3V DEVELOPPEMENT assure l'exploitation et la maintenance d'un parc composé de 6 éoliennes situé sur la commune de Saint Felix de Lauragais, d'une capacité installée de 10,02 MW. Le parc a été mis en production industrielle le 02 janvier 2009.

La centrale a produit 14,12 GWh en 2024 contre 16,32 GWh en 2023.

La construction du parc a été financée par fonds propres versés par Voltalia SA et par crédit long terme de la Société UNIFERGIE.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024, présente un total bilan de 2 900 499 € et un bénéfice de 1 146 288 €.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2024 et se finissant le 31 décembre 2024.

La fin du crédit-bail et le transfert des actifs du parc éolien des crédit-bailleurs vers 3VD a été signé par acte notarié le 11 juillet 2024.

Ukraine :

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur l'activité de la Société ni sur la continuité de son activité.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au cout de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour cout de démantèlement. Une révision de ce démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	5 ans
Agencement et aménagement	L	12 ans
Matériel et outillage	L	3 à 10 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas. Les provisions pour dépréciation sont constituées en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

En application de la loi Grenelle 2, le décret n° 2011-984 du 23 août 2011 a intégré les éoliennes dans la législation ICPE. Cette intégration s'est accompagnée de prescriptions spécifiques détaillées dans plusieurs arrêtés en date du 26 août 2011.

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le cout fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1. NOTES SUR LE BILAN

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	495 195	55 735	1 156		552 086
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	540 949	55 735	1 156	0	597 840
Immobilisations corporelles en cours (1)	34 978		(1 156)	0	33 822
Total 3 Encours Corporelles	34 978	0	(1 156)	0	33 822
Acomptes					
TOTAL	625 845	55 735	0	0	681 480

Au 31 décembre 2024, un actif de démantèlement d'un montant de 383 248€ a été constaté.

1.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	49 918			49 918
Total 1	49 918	0	0	49 918
Terrains	13 448			13 448
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	258 960	21 423		280 383
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	272 407	21 243	0	293 830
TOTAL	322 325	21 243	0	343 748

1.2. Actif circulant

1.2.1 Etat des actifs d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	1 904 595	1 904 595	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	113 710	113 710	
Groupe et associés	43 676	43 676	
Débiteurs divers	804	804	
Charges constatées d'avance	0	0	
TOTAL	2 062 785	2 062 785	0

Les créances clients sont composées du montant de la production d'électricité du mois de Décembre 2024.

Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

1.2.2 Etat des produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	8 500	
Clients – Factures à établir	888 547	1 773 288
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	897 047	1 773 288

1.2.3 Trésorerie

La trésorerie présente un solde positif de 3 854 € au 31 décembre 2024.

1.3. Capitaux propres

1.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2023	Affectation du résultat	+	-	31/12/2024
Capital	39 000				39 000
Prime d'émission					
Réserve légale					
Report à nouveau	(1 283 275)	(98 129)			(1 381 404)
Résultat de l'exercice	(98 129)	98 129	1 146 288		1 146 288
Dividendes à payer					0
	(1 342 404)	0	1 146 288	0	(196 116)

Le capital est composé de 390 actions de valeur nominal 100€.

1.4. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour litige	1 500			1 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour démantèlement	380 597	2 650		383 247
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	382 597	2 650	0	384 747

La provision pour démantèlement de 383 247€ reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

1.5. Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	575 773	575 773		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 346	4 346		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	353 844	353 844		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 720	19 720		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 758 184	1 758 184		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 711 868	2 711 868	0	0

1.5.1. Etat des dettes

Les autres dettes d'un montant de 1 758 184 € regroupent les avances reçues du client AXPO Solutions AG dans le cadre du contrat d'achat d'électricité.

1.5.2. Fiscalité

Le 1^{er} janvier 2012, la société 3V DEVELOPPEMENT a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est VOLTALIA SA

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées.

En l'absence de résultat imposable 2024, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

2. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

La société 3V DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société VOLTALIA SA

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

La société n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2024.

La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

Montant	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	331 872
Créances	511 664
Charges	523 662
Produits	

4.4. <u>Engagements hors bilan</u>	
	3.4.1. Engagements donnés
Néant	
	3.4.2. Engagements reçus
Néant	



3V DEVELOPPEMENT
84 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS 3E
FRANCE
T. +33 1 81 70 37 00
accueil.paris@votalia.com



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS- PERRET

3V DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

3V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée

RCS : Paris 439 729 096

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société 3V DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3V DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois- Perret, le 27 juin 2025

Blandine ROLLAND

Associée

Signé par :


E24AFD837E85414...

3V DEVELOPPEMENT

Société par action simplifiée au capital de 39 000 euros

Siège social

84 Boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS 3E

SIREN : 439729096

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

I. BILAN AU 31/12/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	49 918		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	13 448	32 307	32 307
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	505 884	280 383	225 501	190 033
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	33 822		33 822	34 978
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	467 987		467 987	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 103 366	343 749	759 617	257 318
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				19 720
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	74 244		74 244	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 904 595		1 904 595	4 442 580
Autres créances	158 190		158 190	323 538
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	3 854		3 854	1 774 134
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	0		0	1 218
ACTIF CIRCULANT	2 140 882		2 140 882	6 561 190
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 244 248	343 749	2 900 499	6 818 508

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 381 405	-1 283 275
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 146 288	-98 130
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-196 117	-1 342 405
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 500	1 500
Provisions pour charges	383 248	380 597
PROVISIONS	384 748	382 097
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		2 184 855
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575 773	589 074
Dettes fiscales et sociales	358 190	1 666 269
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 720	
Autres dettes	1 758 185	3 338 618
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 711 868	7 778 816
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 900 499	6 818 508

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024		Exercice 2023
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	2 334 979		5 600 068
Production vendue de biens			
Production vendue de services	89 265		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 424 245	2 424 245	5 600 068
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			84 746
Autres produits			0
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 424 245	5 684 813
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		19 720	-19 720
Autres achats et charges externes		742 734	1 895 384
Impôts, taxes et versements assimilés		474 049	3 835 284
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		21 423	19 847
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		248	0
CHARGES D'EXPLOITATION		1 258 174	5 730 795
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 166 070	-45 981
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			4 770
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 770
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		19 782	65 487
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		19 782	65 487
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-19 782	-60 718
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 146 288	-106 699
PRODUITS EXCEPTIONNELS			8 569
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			44 026
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			-35 457
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			8 569
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 424 245	5 698 152
TOTAL DES CHARGES		1 277 956	5 796 282
BENEFICE OU PERTE		1 146 288	-98 130

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société 3V DEVELOPPEMENT assure l'exploitation et la maintenance d'un parc composé de 6 éoliennes situé sur la commune de Saint Felix de Lauragais, d'une capacité installée de 10,02 MW. Le parc a été mis en production industrielle le 02 janvier 2009.

La centrale a produit 14,12 GWh en 2024 contre 16,32 GWh en 2023.

La construction du parc a été financée par fonds propres versés par Voltalia SA et par crédit long terme de la Société UNIFERGIE.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024, présente un total bilan de 2 900 499 € et un bénéfice de 1 146 288 €.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2024 et se finissant le 31 décembre 2024.

La fin du crédit-bail et le transfert des actifs du parc éolien des crédit-bailleurs vers 3VD a été signé par acte notarié le 11 juillet 2024.

Ukraine :

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats n'ont pas eu d'incidence à ce jour sur l'activité de la Société ni sur la continuité de son activité.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au cout de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour cout de démantèlement. Une révision de ce démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	5 ans
Agencement et aménagement	L	12 ans
Matériel et outillage	L	3 à 10 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas. Les provisions pour dépréciation sont constituées en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

En application de la loi Grenelle 2, le décret n° 2011-984 du 23 août 2011 a intégré les éoliennes dans la législation ICPE. Cette intégration s'est accompagnée de prescriptions spécifiques détaillées dans plusieurs arrêtés en date du 26 août 2011.

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le cout fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1. NOTES SUR LE BILAN

1.1. Actif immobilisé

1.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	448 993	55 735	1 156		505 884
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	494 747	55 735	1 156	0	551 638
Immobilisations corporelles en cours (1)	34 978		(1 156)	0	33 822
Total 3 Encours Corporelles	34 978	0	(1 156)	0	33 822
Acomptes					
TOTAL	579 643	55 735	0	0	635 378

Au 31 décembre 2024, un actif de démantèlement d'un montant de 383 248€ a été constaté.

1.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	49 918			49 918
Total 1	49 918	0	0	49 918
Terrains	13 448			13 448
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	258 960	21 423		280 383
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	272 407	21 243	0	293 830
TOTAL	322 325	21 243	0	343 748

1.2. Actif circulant

1.2.1 Etat des actifs d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	1 904 595	1 904 595	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	113 710	113 710	
Groupe et associés	43 676	43 676	
Débiteurs divers	804	804	
Charges constatées d'avance	0	0	
TOTAL	2 062 785	2 062 785	0

Les créances clients sont composées du montant de la production d'électricité du mois de Décembre 2024.

Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

1.2.2 Etat des produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	8 500	
Clients – Factures à établir	888 547	1 773 288
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	897 047	1 773 288

1.2.3 Trésorerie

La trésorerie présente un solde positif de 3 854 € au 31 décembre 2024.

1.3. Capitaux propres

1.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2023	Affectation du résultat	+	-	31/12/2024
Capital	39 000				39 000
Prime d'émission					
Réserve légale					
Report à nouveau	(1 283 275)	(98 129)			(1 381 404)
Résultat de l'exercice	(98 129)	98 129	1 146 288		1 146 288
Dividendes à payer					0
	(1 342 404)	0	1 146 288	0	(196 116)

Le capital est composé de 390 actions de valeur nominal 100€.

1.4. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour litige	1 500			1 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour démantèlement	380 597	2 651		383 248
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	382 097	2 651	0	384 748

La provision pour démantèlement de 383 248€ reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

1.5. Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	575 773	575 773		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 346	4 346		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	353 844	353 844		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 720	19 720		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 758 184	1 758 184		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 711 868	2 711 868	0	0

1.5.1. Etat des dettes

Les autres dettes d'un montant de 1 758 184 € regroupent les avances reçues du client AXPO Solutions AG dans le cadre du contrat d'achat d'électricité.

1.5.2. Fiscalité

Le 1^{er} janvier 2012, la société 3V DEVELOPPEMENT a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est VOLTALIA SA

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées.

En l'absence de résultat imposable 2024, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

2. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

La société 3V DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société VOLTALIA SA

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

La société n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2024.

La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

Montant	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	331 872
Créances	511 664
Charges	523 662
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

3.4.1. Engagements donnés

- Garantie financière pour le démantèlement des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), d'un montant de EUR 326,394.00 en faveur du Préfet de l'Orne émise le 15/08/2022, valable jusqu'au 14/08/2025.

3.4.2. Engagements reçus

Néant



3V DEVELOPPEMENT
84 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS 3E
FRANCE
T. +33 1 81 70 37 00
accueil.paris@votalia.com